

Lulu et la grande guerre

- 1) Quel est ce document ?
- 2) Qui l'a envoyé ?
- 3) A qui est-il destiné ?
- 4) Quel est le rôle de ce document ?

Indications de service. _____

MODÈLE n° 3. _____

Timbre à date
16 15
1 - 8
14
HEBAULT

TÉLÉGRAMME OFFICIEL.

Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Maire de la
(1) Nom de la commune. commune d (1) Moussy

Texte du télégramme.

Ordre de mobilisation générale.
Le premier jour de la mobilisation est le
Dimanche deux août

AVIS IMPORTANT.

Dès la réception du présent télégramme, le Maire de la commune, ou son représentant, fait prévenir les habitants par tous les moyens en son pouvoir; il invite les réservistes et territoriaux à se tenir prêts à partir, mais à ne se mettre en route qu'après avoir pris connaissance des affiches de mobilisation que la gendarmerie doit faire placarder dans la commune.

OBSERVATION. — Le modèle n° 3 est exclusivement destiné aux maires des communes et aux représentants de la municipalité (adjoint, conseiller municipal ou, à défaut, habitant notable), résidant dans les hameaux importants.

1005-48-1005.

- 1) Comment les soldats rejoignent-ils leur lieu de combat ?
- 2) Les moyens de transport de cette époque étaient-ils électriques ? Qu'est-ce qui le prouve ?



- 3) Comment réagissent les hommes qui partent à la guerre ?
- 4) Comment réagissent ceux qui restent sur le quai de la gare au départ des jeunes hommes de leur village ?
- 5) Quel pays neutre l'Allemagne va-t-elle envahir ?
- 6) Est-ce la France qui a déclaré la guerre à l'Allemagne ?

